

Allocution prononcée par Denis MATHEN,
Gouverneur de la province de Namur
à l'occasion des vœux 2016 au personnel provincial

Namur – Palais provincial – Mercredi, le 20 janvier 2016

Monsieur le Président du Conseil provincial,
Madame la Commissaire d'arrondissement,
Monsieur le Député-Président,
Mesdames et Monsieur les Députés provinciaux,
Monsieur le Directeur général,
Monsieur le Directeur financier,
Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs généraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Cabinet,
Mesdames et Messieurs,

Les mots sont souvent de drôles de camarades au caractère frondeur et les phrases qu'ils s'amuse à former deviennent alors d'espiègles sauvageonnes qui vous échappent aussitôt que vous les avez lâchées.

Elles étonnent les curieux, en glissant nonchalamment leur pied dans la porte entrebâillée de leur curiosité ; elles divertissent les convaincus, en enchaînant cumulets et badineries qui les font à chaque fois sourire ; elles émoustillent les polémistes, lorsqu'elles s'agitent pour fourbir les pointes des carreaux de leurs sombres arbalètes ou pour astiquer leurs bols prêts à se remplir d'acide ; elles indiffèrent les impatientes et les promeneurs de hasard, déjà tout contents de se joindre aux applaudissements ; elles croient poser pour la postérité, postérité qui ne s'avère en fait qu'être celle des annales poussiéreuses et des chroniques

redondantes.

Je ne suis pas dupe : il en est allé de la sorte pour les discours antérieurs auxquels, depuis bientôt dix ans, mes mots et mes phrases ont tenté de donner un rien de corps (et un peu plus encore d'esprit) dans des circonstances telles que celles-ci.

Des circonstances certes convenues, formelles et formatées, mais avant tout des circonstances remplies d'une vraie charge symbolique pour l'institution provinciale et pour l'ensemble de ses ressources humaines, que celles-ci soient politiques, administratives, techniques ou même d'autres natures, au nombre desquelles, et à ce dernier titre, avec l'ensemble de mes collaborateurs, je me revendique.

Et si on peut considérer que c'est plutôt un noble but que de tendre à donner un certain style au fond et une certaine profondeur à la pensée, il faut aussi se résigner ce faisant à accepter les évidences : une fois la porte fermée, la curiosité s'envole ; les expirations qui ont accompagné les galipettes et les gloussements que provoquent les galéjades ont rendu le propos trop confus pour en conserver lisiblement la trace ; l'indifférence va reprendre rapidement les droits qu'elle croit légitimes et la poussière étendre un peu plus l'empire de ses spores, jusqu'à l'année suivante.

Heureusement, les émoussissements des polémistes quant eux, s'estomperont aussi vite que les pointes ne s'émousseront et que l'acidité ne s'évaporerait, n'attendant pourtant pour cette dernière que de renaître un peu plus tard dans un autre bol que remplira sans doute un plus servile échanton.

L'obsolescence de l'exercice auquel je suis en train de me livrer n'a donc d'égale que sa vanité.

Et je me dis alors, à chaque fois, mais hélas de manière rétrospective, que l'opportunité de l'instant et le potentiel qu'il offre en matière de communication directe, ne doivent plus céder le pas à l'illusion de l'esthétisme qu'entretiennent autant l'encouragement des courtisans que le plaisir d'une composition recherchée.

J'irai donc ce midi plus directement au but.

Certes, les pourfendeurs des provinces semblent temporairement avoir remis leurs bombardes au placard. Ils demeurent néanmoins nombreux, disséminés au sein de chacune des composantes de nos assemblées démocratiques, présents au sein de chacun des divers courants partisans.

De l'autre côté, les provinces quant à elles ne jouissent pas d'une sorte d'immunité qui leur permettrait par essence de passer au travers des remises en cause institutionnelles et des

turbulences causées par l'émergence des nouveaux archétypes de la gouvernance qui semblent, les unes et les autres, toujours constituer deux des pans principaux des positionnements stratégiques et des stratégies de communication politique, tant collectives qu'individuelles, du temps présent.

Les provinces ne parviendront donc à asseoir durablement leur crédibilité et leur légitimité que si, non seulement elles assument pleinement leurs missions légales et décrétales, mais si elles parviennent en outre, en parallèle, à anticiper les évolutions de la société, à répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles attentes qui s'expriment, à utiliser tous les ressorts légaux à leur disposition, voire à provoquer les changements organisationnels qui leur permettraient de se recentrer sur les vraies priorités, à véritablement innover et à mettre ainsi sans cesse en avant toutes les ressources dont elles disposent.

Pour la province de Namur, je pointerai plus particulièrement quatre défis dont le cheminement et la réussite (ou l'échec) m'apparaissent cruciaux pour poursuivre cet objectif dans les mois et les années à venir.

Et à tout seigneur tout honneur, comme pour les quatre autres provinces wallonnes, le premier d'entre eux, l'activation opérationnelle de la supracommunalité.

Celle-ci se fera bien sûr au travers du *Forum des communes* (dont la première réunion a mis en avant une série d'échanges constructifs), mais ce *Forum des communes* devra aussi, et d'abord, parvenir à sublimer les intérêts divergents qui ne manqueront pas d'apparaître lorsqu'on confrontera en son sein discriminations positives et équité ; réalités socio-économiques et échéances électorales ; besoins et moyens.

Forum des communes qui devra peut-être ensuite imaginer également d'autres mécanismes qui le prolongeront, qui l'amplifieront et qui le renforceront.

Forum des communes qui devra enfin trouver sa place à côté et en interactions, avec le Conseil provincial et avec l'Administration, pour éviter tant de se transformer en un mirage sans substance que de se métamorphoser en mécanisme confiscatoire des instances démocratiques délibérantes légales et ancestrales de la province.

Deuxième défi, capital à mes yeux en raison du passé de notre organisation provinciale, en raison de son présent, de son potentiel et de son ADN : la culture. Et j'emploie ce concept ici dans son sens le plus large, c'est-à-dire en ce compris notamment l'éducation, l'enseignement, le patrimoine et la citoyenneté.

Notre monde de replis, d'intolérance, de méfiance et de refus a plus que jamais besoin qu'on lui permette de garder le supplément d'âme qui fait sa beauté, sa richesse humaine et intellectuelle, sa fraternité vivante et moderne, sa complexité fascinante qui mérite qu'on

prenne le temps de s'attarder pour le regarder, l'écouter, le mettre à l'épreuve, s'en étonner, le questionner, en douter, confronter ses propres certitudes à celles des autres, exercer sa vigilance démocratique et sa liberté d'individu.

Dans la foulée des grands et importants moments qu'ont été l'exposition Fabre, le colloque *TreMa* ou les premières manifestations des commémorations de 14-18, la culture en province de Namur se dotera bientôt, avec la rénovation de sa *Maison de la culture*, d'un nouveau "chez elle", en forme de navire amiral, amarré aux bords de Sambre et de Meuse et qui aura la belle mission d'accompagner la flottille toute entière vers de nouvelles aventures.

Profitons-en ... Profitez-en, sans modération et sans complexe !

Troisième défi, la nouvelle organisation administrative consécutive aux choix immobiliers opérés.

C'est là une véritable chance à saisir pour l'avenir et je le dis avec d'autant plus d'enthousiasme qu'on sait que j'ai exprimé antérieurement toute ma circonspection à l'égard de ce choix, quel que soit d'ailleurs le nom qu'on lui a donné.

Mais il est indéniablement l'une des clefs de l'avenir de notre province et les changements conceptuels et organisationnels qu'il induira seront une preuve tangible de plus de sa capacité créatrice. Dès lors, votre Directeur général doit pouvoir compter sur l'appui le plus large pour faire de ce challenge une réussite.

Quant à mes questionnements compréhensibles, dans la foulée de ma mercuriale consacrée au patrimoine, au sujet des conséquences de ce projet sur le devenir de l'activité au cœur du Palais provincial et dans l'immeuble de Propper, je m'en remets pour l'instant à la bienveillance du groupe de travail qui a été mis en place dans ce cadre à ma demande.

Je me dis qu'il y aura éventuellement là des opportunités pour reparler d'un sujet secondaire mais que j'ai toujours quelque part dans un coin de la tête, à savoir celui d'un nouvel aménagement plus confortable, plus modulable et plus innovant pour la salle du Conseil provincial. Un nouvel aménagement qui lui ouvrirait de plus larges perspectives d'utilisation, beaucoup mieux adaptées aux sollicitations et à nos ambitions.

Quatrième défi, les grands débats de société émergents, tels qu'actuellement la lutte contre le radicalisme ; l'afflux des migrants ; la gestion des gens du voyage.

Dans ces trois dossiers qui testent autant nos facultés de compréhension, d'analyse et de discernement qu'ils n'éprouvent nos capacités à nous conscientiser aux questions planétaires, à accueillir et à exercer une solidarité active, je suis personnellement convaincu qu'avec ses services médico-sociaux performants (mais aussi avec ses infrastructures

culturelles et son secteur de l'éducation, je l'ai déjà dit) et avec sa place structurante au cœur d'un réseau associatif et de services d'aides aux personnes dense, la province de Namur peut trouver un rôle à la mesure des appels nombreux qui fleurissent à son adresse.

Sur base du travail déjà réalisé par les services concernés, je suggère d'ailleurs que soit créée une plateforme interdisciplinaire d'échanges et de réflexions sur les nouveaux enjeux de société, tels que ceux que je viens d'évoquer, plateforme qui pourrait agir comme une source de suggestions d'actions dans ces domaines à destination du Collège provincial.

Le choix de ces défis n'est évidemment pas le fruit du hasard.

Non seulement je suis intimement persuadé que c'est dans la manière dont seront managés les dossiers qui les sous-tendent que se déterminera une grande partie de l'avenir de notre province mais ils sont en outre situés au croisement des compétences du Collège provincial et de mes compétences ou de mes centres d'intérêts propres, en ma qualité de Gouverneur.

En effet, le Gouvernement wallon vient d'instaurer les Gouverneurs de province, nouveaux gardiens de la supracommunalité. De plus, en ma qualité de commissaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, comme au travers des associations, fondations ou initiatives culturelles ou d'enseignement que je préside, que j'anime ou que j'ai rejoints, l'éducation et la culture sont depuis le début au cœur de mon quotidien. Ensuite, le concierge en chef du Palais provincial que je me targue d'être et le commissaire régional que le décret wallon a fait de moi, m'imposent de me soucier du sort qui sera fait à ces nouvelles possessions régionales que sont depuis un an le Palais provincial et l'immeuble dit "de Propper". Enfin, qu'on le veuille ou non, et ceci dit sans intention d'amalgames déplacés ou de confusions de mauvais aloi, les quelques problèmes de sociétés énoncés ci-avant sont au carrefour des préoccupations humanitaires (ou tout bonnement généreuses) et des matières d'ordre, de sécurité et de tranquillité publics, compétences attribuées par la loi aux Gouverneurs, lorsqu'on les envisage dans leurs dimensions provinciales.

Mesdames et Messieurs,

Il est bien fini le temps où, non sans condescendance et dédain, les icônes littéraires de la capitale pouvaient, en ne redoutant ni véritable contradiction ni virulente protestation, déverser leur mépris, enrobé d'une élégance mondaine, sur ces territoires où mènent certaines routes et qu'on nomme « provinces ».

Non Monsieur Flaubert, à Namur, les fenêtres ne remplacent plus les théâtres et les promenades ... elles incitent maintenant plus que jamais à pousser les portes des premiers ou invitent à suivre les chemins audacieux des secondes ; et au risque de décevoir les frères

de Goncourt, pas ici plus qu'ailleurs, la pluie n'est une distraction, si ce n'est comme partout, uniquement pour les météorologues amateurs ou quelques aquarellistes ténébreux.

Tant qu'elle existe et qu'elle est reconnue en droit, la province de Namur a vocation à prétendre à l'excellence ; à se révéler entreprenante et créative ; à se découvrir de nouvelles appétences organisationnelles, démocratiques, culturelles, patrimoniales ou tout simplement humaines.

Pour ce faire, elle peut et doit pouvoir compter sur un socle commun solide où les divergences d'intérêts, de logiques et de compétences s'estompent l'espace de chaque instant nécessaire pour créer les conditions suffisantes qui seront profitables au bien commun.

Des moments tels que celui-ci sont de cette trempe et de cette qualité.

Alors, ne boudons pas notre plaisir et avec optimisme et confiance, abordons dans l'unité cette nouvelle année 2016.

Très bonne année à toutes et à tous.